selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit

: Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

Merck & Co., Inc

seur

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone Numéro de téléphone en cas +1-908-740-4000 +1-908-423-6000

d'urgence

Adresse de courrier élec-

EHSDATASTEWARD@merck.com

tronique

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Dommages occulaires

graves

Catégorie 1

Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un

organe cible précis exposition répétée Catégorie 1 (Tractus gastro-intestinal, Sang, système lympha-

tique, Foie, Prostate)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie, Prostate) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Déclarations sur la sécurité

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon yme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Pétrolatum	Donnée non disponible	8009-03-8	>= 80 - <= 100 *
Oxyde de zinc	Monoxyde de zinc	1314-13-2	>= 10 - < 30 *
Salicylate de méthyle	2- hydroxybenzo- ate de méthyle	119-36-8	>= 1 - < 5 *

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016 8.6

L . L\ , / =	Donnée non disponible	15307-79-6	>= 1 - < 5 *
(+)-Bornane-2-one	D-camphre	464-49-3	>= 1 - < 5 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

En cas de contact avec les

peau

yeux

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec

beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes.

Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à

faire.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Susceptible de nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Protection pour les secour-

Avis aux médecins

istes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent

utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié Eau pulvérisée

> Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan- : Oxydes de carbone

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

gereux Composés chlorés

Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de sodium

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des

récipients adéquats à fin d'élimination.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Conseils pour une manipulation sans danger

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards,

vapeurs ou aérosols. Ne pas avaler.

Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder sous clef.

Garder hermétiquement fermé.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges auto-réactifs

Peroxydes organiques Produits explosifs

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Pétrolatum	8009-03-8	TWA (Brouil- lard)	5 mg/m³	CA AB OEL
		STEL (Brouil- lard)	10 mg/m³	CA AB OEL
		VEMP (brouillards - la poussière inhalable)	5 mg/m³	CA QC OEL
		TWA (Brouil- lard)	1 mg/m³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m³	ACGIH
Oxyde de zinc	1314-13-2	TWA (Respirable)	2 mg/m³	CA AB OEL
		STEL (Respirable)	10 mg/m³	CA AB OEL
		TWA (Res- pirable)	2 mg/m³	CA BC OEL
		STEL (Respirable)	10 mg/m³	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m³	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m ³	CA QC OEL

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

		(poussière respirable) TWA (Fraction	2 mg/m³	ACGIH		
		respirable)				
		STEL (Fraction respirable)	10 mg/m³	ACGIH		
[2-[(2,6- Dichloro- phényl)amino]phényl]acétate de sodium	15307-79-6	TWA	100 μg/m3 (OEB 2)	Interne		
	Autres informations: Peau					
(+)-Bornane-2-one	464-49-3	STEL	3 ppm 19 mg/m ³	CA AB OEL		
		TWA	2 ppm 12 mg/m³	CA AB OEL		
		TWA	2 ppm	CA BC OEL		
		STEL	3 ppm	CA BC OEL		
		VECD	3 ppm 19 mg/m³	CA QC OEL		
		VEMP	2 ppm 12 mg/m³	CA QC OEL		
		TWA	2 ppm	ACGIH		
		STEL	3 ppm	ACGIH		

Mesures d'ordre tech-

nique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits

clos.

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs

organiques

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits

chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à

la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

doivent être portées.

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :

Écran facial

Protection de la peau et du

corps

Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base

des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel local d'exposition.

Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers,

bottes, etc.).

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable

pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir

du lieu de travail.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : onguent

Couleur : rouge pâle

Odeur : aromatique

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme risque d'inflammabilité

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Dor

Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Inconnu. Produits incompatibles : Oxydants

Produits incompatibles : Oxydants
Produits de décomposition : Aucun pr

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Contact avec la peau Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Pétrolatum:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Oxyde de zinc:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.7 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Salicylate de méthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 890 mg/kg

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 55 - 240 mg/kg

DL50 (Souris): 170 - 389 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 97 - 161 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Souris): 92 - 147 mg/kg Voie d'application: Intraveineuse

(+)-Bornane-2-one:

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): > 300 - 2,000 mg/kg

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Estimation de la toxicité aiguë (Les êtres humains): > 50 - 500

mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0.5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD Résultat : Pas d'irritation de la peau

Salicylate de méthyle:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Résultat : irritant

(+)-Bornane-2-one:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Salicylate de méthyle:

Espèce : Culture tissulaire

Méthode : Directives du test 491 de l'OECD

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Résultat : Irritation légère des yeux

(+)-Bornane-2-one:

Résultat : Irritation des yeux

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Type d'essai : Test de Buehler Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Oxyde de zinc:

Type d'essai : Essai de maximisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : négatif

Salicylate de méthyle:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris Résultat : positif

Évaluation : Possibilité ou évidence d'un degré allant de faible à modéré

de sensibilisation cutanée chez l'être humain

(+)-Bornane-2-one:

Type d'essai : Test de Buehler Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Oxyde de zinc:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: équivoque

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: équivoque

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Rat

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)

Espèce: Rat

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Résultat: positif

Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale Méthode: Directives du test 474 de l'OECD

Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

Salicylate de méthyle:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Lymphome de la souris

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique

Espèce: CHO Résultat: négatif

(+)-Bornane-2-one:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur

la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Contact avec la peau

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Oxyde de zinc:

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 1 années
Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Salicylate de méthyle:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Pétrolatum:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Contact avec la peau

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Oxyde de zinc:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Salicylate de méthyle:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dé: : Type d'essai: Développement embryofœtal

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

veloppement fœtal Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: positif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Singe

Voie d'application: Ingestion

Résultat: positif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la reproduction

Évaluation

Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement,

sur la base d'expérimentations sur des animaux.

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 4 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg

/ ka

Résultat: Embryotoxicité., Aucun effet tératogène.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 5 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Embryotoxicité., Aucun effet tératogène.

Toxicité pour la reproduction :

- Évaluation

Susceptible de nuire au fœtus.

(+)-Bornane-2-one:

Incidences sur le développement fœtal

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

(+)-Bornane-2-one:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie, Prostate) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Oxyde de zinc:

Évaluation : Aucun effet significatif n'a été observé sur la santé des ani-

maux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/jour ou moins.

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie,

Prostate

Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Pétrolatum:

Espèce : Rat

NOAEL : 5,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

Oxyde de zinc:

Espèce : Rat, mâle NOAEL : 0.0015 mg/l

Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition : 3 mois

Méthode : Directives du test 413 de l'OECD

Salicylate de méthyle:

Espèce : Rat
NOAEL : 50 mg/kg
LOAEL : 250 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Espèce : Rat

LOAEL : 0.25 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 98 w

Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Sang, système lymphatique, Foie,

Prostate

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016 8.6

Espèce Chien LOAEL 1 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 12 w Organes cibles Sang

Espèce Babouin NOAEL 0.5 mg/kg LOAEL 5 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 52 w

Organes cibles Tractus gastro-intestinal, Sang

Symptômes constipation, Diarrhée

(+)-Bornane-2-one:

Espèce Rat

NOAEL > 200 mg/kg

Voie d'application Contact avec la peau

Durée d'exposition 13 Sem.

Selon les données provenant de matières similaires Remarques

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Symptômes: Douleur abdominale, Diarrhée, constipation, Ingestion

brûlure d'estomac, Ulcération, Étourdissements, Migraine,

Difficultés respiratoires, Éruption

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Pétrolatum:

LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 Toxicité pour les poissons

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016 8.6

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >=

100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Oxyde de zinc:

CL50 : > 0.1 - 1 mg/lToxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)):

0.136 ma/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >

0.01 - 0.1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC (Jordanella floridae (poisson-étoile)): > 0.01 - 0.1 mg/l

Durée d'exposition: 14 Sem.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 0.01 - 0.1 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Salicylate de méthyle:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10 -

100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

laires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 1.6 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 0.79

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorgan- :

ismes

EC10 (Pseudomonas putida): 140 mg/l

Durée d'exposition: 16 h

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 166.6

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 80.1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 71.9

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 49.2

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.32

mg/l

Durée d'exposition: 32 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

(+)-Bornane-2-one:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

té pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

tiques Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 -

10 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >

0.01 - 0.1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les microorgan- :

ismes

CE50: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Persistance et dégradabilité

Composants:

Pétrolatum:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 31 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Salicylate de méthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 98.4 % Durée d'exposition: 28 jr

(+)-Bornane-2-one:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Oxyde de zinc:

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Bioaccumulation : Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Coefficient de bioconcentration (BCF): 78 - 2,060

Salicylate de méthyle:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 2.55

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: log Pow: 4.51

(+)-Bornane-2-one:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 2.3

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3077

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

9

(Zinc oxide, Sodium [2-[(2,6-

dichlorophenyl)amino]phenyl]acetate)

Classe :

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9 Dangereux pour l'envi- : oui

ronnement

IATA-DGR UN/ID No.

: UN 3077

Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(Zinc oxide, Sodium [2-[(2,6-

dichlorophenyl)amino]phenyl]acetate)

Classe : 9

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

Dangereux pour l'envi-

ronnement

956

956

: oui

Code IMDG

No. UN : UN 3077

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(Zinc oxide, Sodium [2-[(2,6-

dichlorophenyl)amino]phenyl]acetate)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3077

Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

(Oxyde de zinc, [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate

de sodium)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Code ERG : 171

Polluant marin : oui(Oxyde de zinc, [2-[(2,6-

Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire: IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer: IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande: TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

selon le Règlement sur les produits dangereux



Methyl Salicylate / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 8.6 09/28/2024 656958-00020 Date de la première parution: 05/02/2016

Sources des principales don- :

nées utilisées pour

l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 09/28/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F